



Oasis camping

En bordure de mer

0033 02 31 24 22 12

oaiscamping.mervillefranceville@outlook.fr

bienvenue au

Sur la côte Fleurie, au sein de la station balnéaire de Merville Franceville, entre Cabourg et Ouistreham, l'Oasis vous accueille du 1er avril aux vacances de la Toussaint. Pour une nuit ou quelques jours, vous trouverez à l'Oasis une ambiance familiale et chaleureuse dans un environnement calme. Sa situation en bord de mer

vous permettra de profiter des joies de la pêche, des bains de soleil, des balades au fil de l'eau, sans compter les activités nautiques et sportives, proposées par les clubs de la commune. La campagne s'ouvre à vous pour des promenades à pied, bicyclette, et même à cheval. L'Oasis est un excellent point de chute pour découvrir le Calvados, flâner sur les planches de Deauville, admirer les peintres sur les quais du vieux bassin d'Honfleur, parcourir le Pays d'Auge, le Bessin, les côtes, découvrir la richesse culturelle, historique et culinaire de la Normandie.



Sa localisation Paris : 250 km. Cabourg : 6 km.
Caen centre : 18 km, - Ouistreham 12 km, -
Deauville 25 km, - Honfleur 53 km

Accès :

- ◇ Par train (gare SNCF à CAEN) www.sncf-connect.com -
- ◇ bus voir www.nomadcar14.fr (ligne 111)

◇ par Autoroute A13 sortie péage de Dozulé, direction Cabourg puis Ouistreham. D514

◇ Par route sur la D514

Par bateau : gare maritime à 12km.- www.brittany-ferries.fr

◇ Aéroport Caen (Carpiquet) à 28 km, liaison vers l'Angleterre aéroport ; Caen-Deauville (Saint Gatien) à 38 km



INFOS PRATIQUES :

Le camping est ouvert du 1er avril aux vacances de la Toussaint

L'accueil est ouvert

Du lundi au vendredi :

Avril et octobre : de 10 h à 12 h & de 15 h à 19 h

mai, juin, septembre : de 9h30 à 12h30 & de 14h30 à 19h

juillet et août : de 9 h à 12h30 & de 14h30 à 19h30

Le week-end :

Avril et octobre : de 10 h à 12 h & de 15 h à 19 h

mai, juin, septembre : de 9h30 à 12h30 & de 14h30 à 19h30

juillet et août : de 9 h à 12h30 & de 14h00 à 20h

Aucune entrée n'est acceptée en dehors des horaires de l'accueil.

Informations touristiques à l'accueil.

Nous disposons d'emplacements pour camping-car (en bord de mer) d'emplacements pour tente et caravane, d'hébergements à la location (mobil home et bungalow toilé)

Équipements communs gratuits :

Aire de jeux, terrains de pétanque, table de ping-pong (prêt de raquette et balles) , baby-foot, jeux de société, livres. Accès internet gratuit. Prêt de fer à repasser et de sèche-cheveux (suivant disponibilité)

Passage du boulanger tous les week-end en mai, juin et septembre et tous les jours en juillet et août.

L'accès à la piste cyclable à l'entrée du camping, vous permet de faire de belles balades, de vous rendre au centre-ville, en toute sécurité. (velo.calvados.fr)

A voir : Le musée de la Batterie avec visite du Dakota à 2 km. Site naturel ornithologique à 2 km. Les plages du débarquement et leurs musées. Le cimetière américain de Colleville sur mer, le mémorial de la paix de Caen, le Château de Caen, le Musée de la dentelle de Bayeux, sa cathédrale, etc.....

Supermarché et commerce de proximité à 800 mètres. **Hypermarché** à 6 km. **Cinéma** à 6 km.



Pendant votre séjour

vous avez envie...

D'ÊTRE AUTONOME



D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ



Le petit + des vacances scolaires



Une sélection de 3 activités par jour !

NOS HÉBERGEMENTS

Nos hébergements, à partir de 2 personnes, peuvent être loués :

⇒ À la semaine (du samedi au samedi)

⇒ De 2 à 5 nuits, suivant les disponibilités* (hors juillet et août et vacances scolaires)

Sont compris dans nos tarifs : le séjour pour 2 à 4 personnes, suivant le modèle de mobil home, un véhicule, l'électricité 6 ampères, le gaz et l'eau ainsi que l'accès aux équipements communs, participation aux O.M. (ramassage des déchets ménagers).



Ne sont pas compris : les personnes supplémentaires (possibilité de tente supplémentaire sur l'emplacement, voir avec l'accueil . Possibilité d'un couchage supplémentaire, excepté modèle Savannah) - Supplément (s) suivant le tarif journalier en vigueur, soumis à conditions.

Attention les Coco salle d'O : location de fin avril à fin septembre.

Taxe de séjour : par adulte , par nuit.

Les animaux ne sont pas autorisés dans nos hébergements.

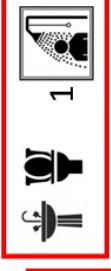
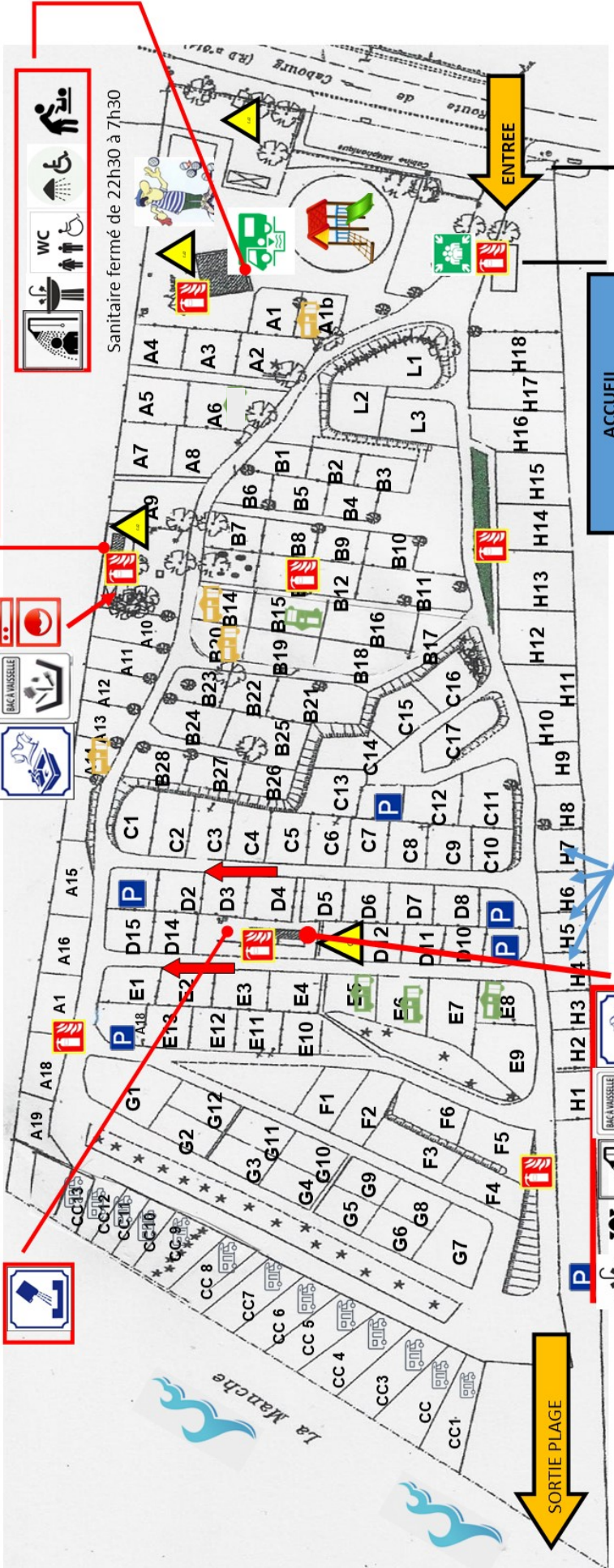
Les frais de réservation sont non déductibles et non remboursables.

Un dépôt de garantie est demandée à l'arrivée. Il sera restitué le jour du départ, déduction faite des frais occasionnés par la remise en état des lieux et détérioration ou perte du matériel. Une somme forfaitaire de 40 € sera retenue dans le cas où le nettoyage ne serait pas fait le jour du départ.

Prêt de barbecue contre dépôt de garantie de 20 €, le barbecue devra être rendu propre.*

* se renseigner à l'accueil.





Sanitaire fermé de 22h30 à 7h30

ACCUEIL



Gaz

Extincteur—extinguisher—Feuerlöscher

Point de rassemblement—area of gathering—Ansammlungzone



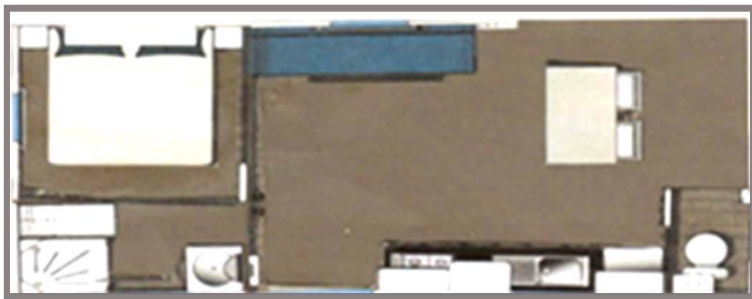
Sanitaire fermé de 22h30 à 7h30



SORTIE PLAGES

Duo

6m x 4m = 24 m² -
1 chambre . 2-3 Personnes (année 2005)



Le Duo est composé :

D'un coin cuisine : avec une plaque de cuisson gaz, un réfrigérateur, un micro-ondes, une cafetière électrique, de nombreux placards et un lot de vaisselle.

Dans le séjour : une banquette convertible, une table et deux chaises, un téléviseur

Chambre parentale : un lit 2 personnes de 140 x 190 cm, chevet, penderie, couette, oreillers.

Prévoir linge de maison, draps et serviettes de toilette.

Salle d'eau : 1 douche de 80 x 80 cm, meuble de rangement sous lavabo . WC séparé.

Chauffage : convecteur électrique dans le salon.

Terrasse : vous y trouverez un salon de jardin .

Le Pacific

8 x 4 = 32 m²
4/6 couchages
(année 2001)



le PACIFIC est composé :

D'une cuisine équipée d'un réfrigérateur, d'une plaque de cuisson 4 feux + hotte, de nombreux rangements, d'un micro-ondes, d'une cafetière électrique, d'un lot de vaisselle.

Dans le séjour : une banquette clic-clac, une table et quatre chaises, un téléviseur.

Une chambre avec 1 lit de 140 x 190 cm, une penderie, un chevet, oreillers, couette.

Une chambre avec 2 lits de 80 x 190 cm, une penderie, un chevet, oreillers, couvertures.

Prévoir le linge de maison, draps et serviettes de toilette

Une salle d'eau : 1 douche de 80 x 80 cm, un lavabo, meuble de rangement. Un WC séparé.

Chauffage : convecteur électrique dans toutes les pièces

Terrasse : avec salon de jardin





Savannah



**8 x 4 m 32 m² - 2 chambres
4 couchages (année 2009)**

Le Savannah est composé :

Le Savannah propose une implantation décalée de la **cuisine ouverte sur le séjour**, avec : une plaque de cuisson 4 feux gaz, un réfrigérateur, un micro-onde, une cafetière électrique, un lot de vaisselle, de nombreux rangements.

Le salon central est spacieux et convivial. Il est composé d'un canapé non convertible, d'une table et de 4 chaises et téléviseur. **La chambre parentale** comprend un lit pour 2 personnes de 140 x 190 cm, avec chevets, penderie, oreillers, couette. **La deuxième chambre** est composée de deux lits jumeaux de 80 x 190 cm avec penderie, oreillers, couvertures.

Prévoir le linge de maison, draps et serviettes de toilette

Salle d' eau : douche 80 x 80 cm + lavabo avec rangement. WC séparé.

Chauffage : convecteur électrique.

Salon de jardin. Terrasse semi couverte.



Photos d'illustration, non contractuelles



Cahita

Le Cahita est un concentré d'appartement.

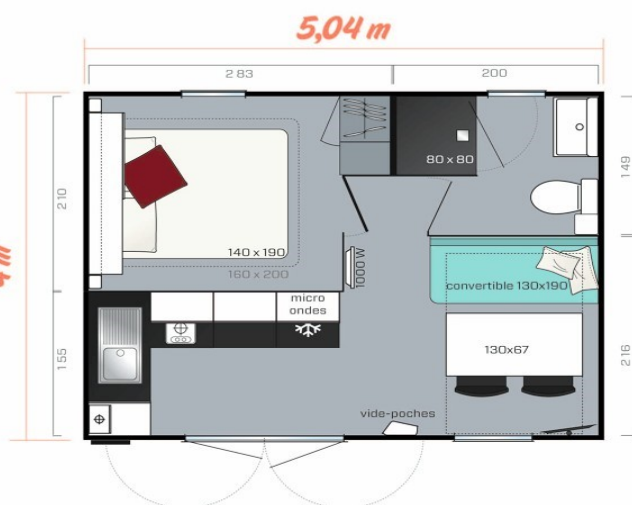
Il est composé d'une **cuisine** (équipée d'un casse-rolier, d'un plan de travail, de nombreux rangements en hauteur, réfrigérateur classe A+ et d'une plaque gaz 2 feux) qui donne sur la terrasse par une porte à double vantail. Elle est ouverte sur le **séjour**, composé lui d'une banquette convertible en lit de 130 x 190 cm, d'une télévision et d'une table.

La chambre est garnie d'un lit double 140 x 190cm et est équipée d'une grande penderie.

Oreillers, couette. **Prévoir linge de maison, draps et serviettes de toilette**

La Salle d'eau est spacieuse et fonctionnelle.

La terrasse semi-couverte est équipée d'un salon de jardin



Coco Salle d'O



Vous trouverez dans le Coco

un séjour avec une banquette, un coin cuisine équipé avec un réfrigérateur top, évier inox et mitigeur, plaque vitro céramique 2 feux, un micro-onde, une cafetière, et vaisselle une table repas avec pieds fixes et 4 tabourets, des rangements.

Une salle d'eau avec douche 80x80, un meuble vasque suspendu et sa desserte de rangement, un wc indépendant.

Une chambre avec deux lits de 70x190 cm, 1 chevet, rangement 4 étagères, store occultant sur fenêtre.

Terrasse avec auvent, salon de jardin.

Prévoir linge de maison, draps et serviettes de toilette.

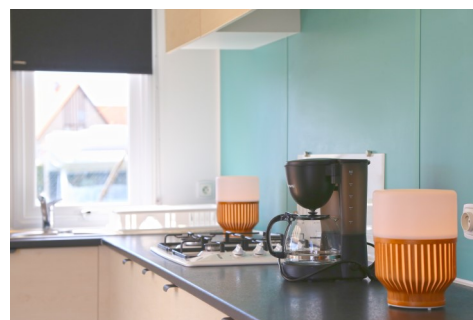


Riviera Suite

**2 chambres 4 à 6 couchages
30,50 m² - 8,50 x 4m 2019**

Coté Jour

- Place à la lumière grâce aux 2 ouvertures double vantail en façade avant.
- Grande banquette d'angle équipée d'un lit tiroir de 130 x 200 cm.
- Deux espaces distincts : Cuisine (avec lots de vaisselle), séjour et salon et TV
- Qualité du petit mobilier : table basse avec poignées et vide-poches en métal laqué blanc.

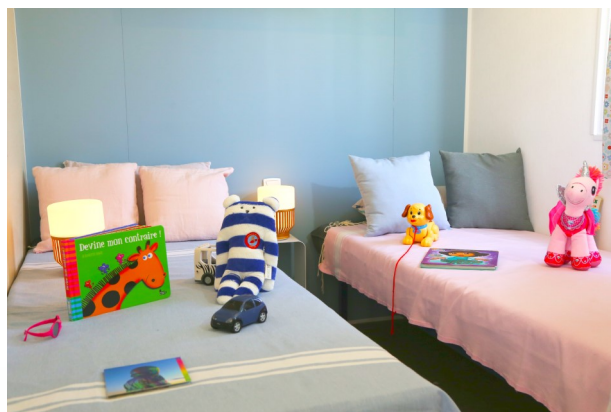


Coté Nuit

- Grande chambre parentale lit 140 x 190cm avec accès direct à la salle d'eau. Sa grande largeur permet d'accueillir un lit bébé. Oreillers et couette.
- Chambre enfant . Deux lits jumaux 80x190 cm. Oreillers et

couette.

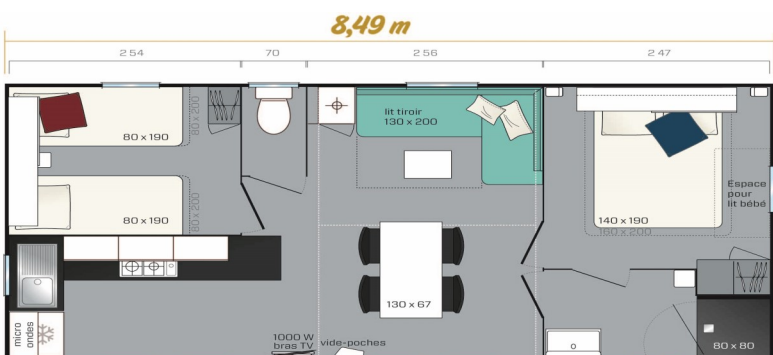
- Vastes rangements compris dans les 2 chambres : meuble pont à porte coulissante en tête de lit et grande penderie en pied de lit.



Prévoir linge de maison , draps, serviettes de toilettes

- Terrasse semi-couverte avec salon de jardin .

Photos d'illustration, non contractuelles



CONDITIONS GENERALES

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis à pénétrer, s'installer et à séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Il a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y **conformer**. Aucune arrivée ne peut être faite en dehors des ouvertures de l'accueil.

Le camping est ouvert du 1er avril aux vacances de la Toussaint

L'accueil est ouvert

Du lundi au vendredi :

Avril et octobre : de 10 h à 12 h & de 15 h à 19 h / mai, juin, septembre : de 9h30 à 12h30 & de 14h30 à 19h

juillet et août : de 9 h à 12h30 & de 14h30 à 19h30

Le week-end :

Avril et octobre : de 10 h à 12 h & de 15 h à 19 h / mai, juin, septembre : de 9h30 à 12h30 & de 14h30 à 19h30

juillet et août : de 9 h à 12h30 & de 14h00 à 20h

Aucune entrée n'est acceptée en dehors des horaires de l'accueil

FORMALITÉS DE POLICE

Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le terrain de camping doit au préalable présenter au gestionnaire ou son représentant ses pièces d'identité et remplir les formalités exigées. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront pas admis.

INSTALLATION

La tente, la caravane ou le camping-car et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.

BUREAU D'ACCUEIL

On trouvera au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques de la région et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles.

Un livre de réclamation ou une boîte spéciale destinée à recevoir les réclamations est tenu à la disposition des usagers. Les réclamations ne seront prises en considération que si elles sont datées, signées, aussi précises que possible et se rapportant à des faits relativement récents.

REDEVANCES

Les redevances sont payées au bureau d'accueil. Leur montant fait l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Elles sont dues selon le nombre de nuits passées sur le terrain.

Les usagers du terrain de camping sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ dès la veille de celui-ci. **Les campeurs ayant l'intention de partir en dehors des heures d'ouverture du bureau d'accueil doivent effectuer la veille le paiement de leurs redevances.**

BRUIT ET SILENCE Le silence doit être total entre 22 heures 30 et 7 heures 30

Les usagers du terrain de camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins.

Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible.

POUR ÊTRE ADMIS SUR LE CAMPING

Les chiens et autres animaux doivent être à jour de leur vaccination et tatoués, et ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au terrain de camping, même enfermés en l'absence de leur maître qui en sont civilement responsables. Pour le bien-être de tous, le propriétaire de l'animal doit ramasser ses déjections. **Les chiens de catégorie 1 sont interdits.**

VISITEURS

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

Le campeur peut recevoir un ou des visiteurs à l'accueil. Si ces visiteurs sont admis à pénétrer dans le terrain de camping, le campeur qui les reçoit peut être tenu d'acquitter une redevance, dans la mesure où le visiteur a accès aux prestations et / ou installations du terrain de camping. Cette redevance fait l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil.

Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Pour entrer sur le terrain, une clef vous sera remise à l'accueil à votre arrivée. En contrepartie, un dépôt de garantie de 20 € devra être déposé, il vous sera restitué, excepté en cas de perte ou de vol, à votre départ, après retour de la clef. Cette clef est non cessible. Elle est programmée pour le passage d'un véhicule. Si vous la prêtez à une autre personne pour la faire entrer sur le terrain, la barrière ne pourra pas s'ouvrir.

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limite de 10 km/h. **La circulation est interdite pendant les heures de fermeture de la barrière de 22h30 à 7h30.**

Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Le stationnement, strictement interdit sur les emplacements habituellement occupés par les caravane, tente et camping-car et , ne doit pas, en outre entraver la circulation, ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping. Il est interdit de jeter les eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Les « caravaniers » et « camping-caristes » doivent obligatoirement vider leurs eaux usées dans les installations prévues à cet effet.

Borne à l'entrée du camping face au bloc sanitaire N°1. Vidoir à côté du bloc n°3.

Il est interdit de déposer toutes formes de détritrus sur le terrain. Les poubelles se situent dans l'aire de stockage, à l'entrée du terrain. Seules, les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers prévus à cet effet. Des containers à verre et à plastique, papiers et cartons sont à disposition dans l'aire de stockage.

Il est interdit de déposer encombrants, déchets verts, bouteille de gaz, liquide et matières dangereuses dans l'aire de stockage et dans les containers. Une carte d'accès à la déchèterie est à votre disposition à l'accueil.

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène, et à l'aspect du terrain de camping, et de ses installations notamment sanitaires. Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet effet.

L'étendage du linge se fera le cas échéant au séchoir commun, Cependant il est toléré jusqu'à 10 heures à proximité des abris, à condition qu'il soit discret et ne gêne pas les voisins. Il ne devra jamais être fait à partir des arbres.

Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit au campeur de planter des clous dans les arbres, de couper les branches, de faire des plantations.

Il n'est pas permis non plus de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol. Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur.

L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'aura trouvé à son entrée dans les lieux.

SECURITE

Le Plan d'évacuation et les consignes de sécurité vous seront remis à votre arrivée.

Incendie

Les feux ouverts (bois, charbons, etc....) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses. En cas d'incendie aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité.

Vol

La direction est responsable des objets déposés au bureau et à une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte.

Bien que le gardiennage soit assuré, les usagers du terrain de camping sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

Jeux

Aucun jeu violent, ou gênant, ne peut être organisé à proximité des installations. Les enfants devront toujours être sous la surveillance de leurs parents.

Garage Mort

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la direction et seulement sur l'emplacement indiqué. Une redevance dont le montant sera affiché au bureau sera due pour le « garage mort »

Affichage

Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Il est remis au client à sa demande.

Médiation de la consommation : Conformément à l'article L612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du médiateur. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : CM2C 14 rue Saint Jean 75017 PARIS -par voie électronique : <https://cm2c.net> - cm2c@cm2c.net

INFRACTION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat.

En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

Règlement intérieur lu le :

Oasis Camping – 77 route de Cabourg – 14810 MERVILLE FRANCEVILLE Siret 47585031900025

Catégorie 3 étoiles loisirs – 129 emplacements, + 13 emplacements camping-car du 4 mai 2023

☎ + 33 (0)2 31 24 22 12 - oaisiscamping.mervillefranceville@outlook.fr - www.normandie-sur-mer.fr

SARL Société d'Exploitation de Camping, Blvd Charles V -14600 HONFLEUR .Siret 475 850 319 000 17 NAF : 5530Z – APE : 552C 58B31 CAPITAL 7625 €

Questionnaire de satisfaction

Nom (facultatif) :

Était-ce votre premier séjour chez nous ?

Oui

non

Si non, à quelle date êtes-vous venu ?

.....

Avez-vous séjourné :

En emplacement camping-car

En emplacement tente ou caravane

En location

Coco Sweet

Mobil-Home

Votre avis sur l'état général des espaces communs et des sanitaires ?

Excellent

Bien

A améliorer

Mauvais

Comment qualifieriez vous le personnel (entretien, accueil) :

Disponible

Désagréable

Chaleureux

Indisponible

Souriant

Distant

L'ambiance générale du camping :

Aurions-nous le plaisir de vous revoir au camping ?

Et comment !

Peut-être

Absolument pas

Quelques informations vous concernant

Date et durée du séjour

.....

.....

De quel département, pays venez-vous ?

.....

Quel est votre tranche d'âge ?

≤ 18 ans

18-24 ans

25-34 ans

50-64 ans

35-49 ans

65 ans et +

Vous êtes venus : Seul

Entre amis

En couple

En famille

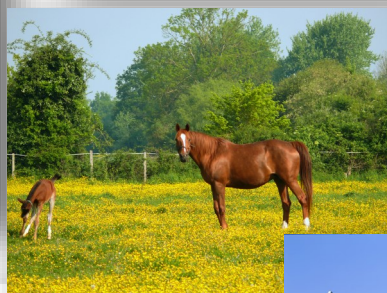
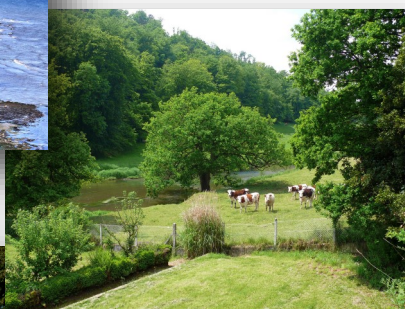
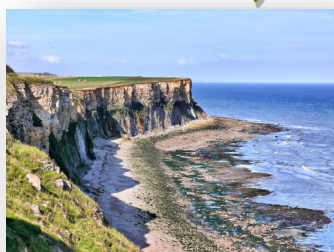
Remarques et commentaires :

La Normandie c'est

l' Histoire



son littoral, sa campagne, ses paysages



sa gastronomie

son patrimoine



et bien plus, encore

Notre coup de cœur : les Chalets du Perche

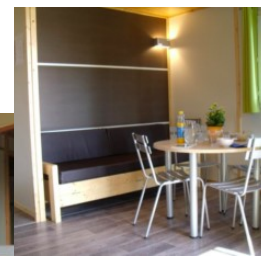
Pour découvrir la Normandie côté campagne, au cœur du Perche, à proximité de **MORTAGNE AU PERCHE**, d'une base loisirs et de la Forêt Domaniale, les Chalets du Perche vous offre une bulle située sur un site magnifique à la fois calme et reposant pour les vrais amoureux de la campagne .

<https://www.leschaletsduperche.fr/>



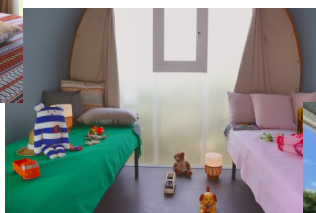
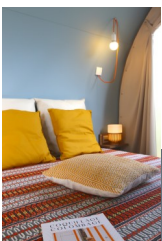
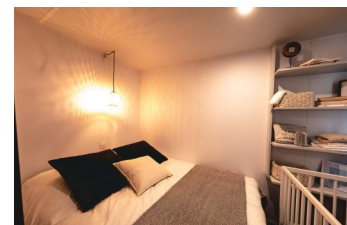
Les chalets - 2 chambres

4 personnes



Le coco Salle d'O

1 chambre - 2 personnes



Le coco Sweet

2 chambres - 4 personnes



<https://www.leschaletsduperche.fr/>